

# LE CHARREYSONNANT



[www.charreysursaone.fr](http://www.charreysursaone.fr)

N°30 AVRIL 2017

## Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

Nous voilà à la première échéance électorale de cette année. Nous vous attendons à la Salle d'Honneur de la Mairie, le dimanche 23 avril 2017 à partir de 8h et jusqu'à 19h pour ce scrutin majeur et essentiel pour notre pays.

Le 10 avril prochain, aura lieu le vote de notre budget 2017 et, grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses et un très bon excédent dégagé cette année, nous pourrons débiter de suite la réalisation de nos investissements.

Bon nombre d'entre vous s'interrogent sur l'absence de panneaux prioritaires concernant les chicanes décalées de la RD34 : chaque aménagement est prévu par un signal en amont du rétrécissement de chaussée ; le sens prioritaire n'est pas obligatoire en respectant la règle du passage par courtoisie (le premier véhicule engagé est prioritaire). Je précise qu'à la vitesse maximum autorisée de 50 km/h, ce principe fonctionne très bien, le tout évidemment est, bien sûr, de le respecter.

J'en profite pour vous souhaiter de très bonnes et belles fêtes Pascales à toutes et à tous. Bien amicalement.

Sylvain DOISNEAU

## Elections présidentielles 2017



Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour (s'il est nécessaire d'y procéder) le dimanche 7 mai 2017.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 19 heures.

## Travaux concernant les marronniers Place Saint Pierre



L'entreprise Martin Elagage de Bonnencontre a été retenue pour l'abattage des 5 marronniers, ainsi que l'élagage des 6 plus jeunes arbres, qui se dérouleront à partir du 7 Avril. Martin Manu est élagueur-grimpeur et certains de ces arbres seront « démontés » avant abattage. Cette opération ne manquera pas de susciter la curiosité des habitants. Il conviendra de respecter les consignes de sécurité et la signalisation que la Commune installera, afin de ne pas mettre qui que ce soit en danger.



## L'Agenda du mois : Vacances scolaires du 15 au 30 Avril

**Lundi 10 Avril** : Conseil Municipal en salle d'Honneur de la Mairie à 20 h

**Samedi 22 Avril** : Chasse aux œufs de Pâques à 14h30, organisée par Charrey en Fête

**Dimanche 23 Avril** : Elections présidentielles : bureau de vote ouvert de 8h à 19h

**Marché aux fleurs** : Lundi 1er Mai à partir de 9h30

**Mairie – 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : [lecharreysonnant@laposte.net](mailto:lecharreysonnant@laposte.net)**

## Mieux connaître la Saône , 10<sup>ème</sup> partie :



### Les canaux:

La Saône en reçoit 5. Du Nord au Sud : le Canal de l'Est, le Canal de la Marne à la Saône, le Canal du Rhône au Rhin, le Canal de Bourgogne et le Canal du Centre.

- Le premier creusé est le Canal du Centre, de 1784 à 1790. Il relie sur 114 kms la Saône et la Loire de Chalon-sur-Saône à Digoin. Nommé aussi Canal du Charolais.
- Sous Louis Philippe (1830-1848), on en creuse deux autres : le Canal de Bourgogne, reliant la Saône à l'Yonne, 242 kms de Saint Jean de Losne à Migennes. Il comporte le plus d'écluses (189) et fut terminé en 1832.
- Le Canal du Rhône au Rhin (en réalité de la Saône au Rhin) part de Saint Symphorien, proche de Saint Jean de Losne, pour atteindre le grand fleuve à Niffer, près de Mulhouse.  
Coupé de nombreuses écluses(164), il emprunte souvent le lit du Doubs. De faible gabarit, il est resté peu utilisé.
- Le Canal de l'Est a été créé peu après la guerre 1870-1871, car l'annexion des trois départements d'Alsace et de Lorraine par l'Allemagne gênait les communications avec les régions de l'Est demeurées françaises. Il part de Corre et va jusqu'à Toul, pour se jeter dans la Moselle. Nommé aussi Canal de la Haute-Marne, il est long de 147 kms.
- Le Canal de la Marne à la Saône est le dernier en date(1910), qui relie Heuilley en Côte d'Or à Vitry Le François dans la Marne. Il emprunte très longtemps la vallée de la Vingeanne et permet de mettre en rapport le bassin Rhône-Saône avec la région parisienne. Nommé Canal entre Champagne et Bourgogne, il est long de 224 kms.



Le Canal du Rhône au Rhin à Dole



Le Canal du Centre se termine à Chalon

## Carnaval des enfants :

Le soleil était au rendez-vous pour le défilé des enfants dans le village, avec en tête le magnifique clown, sous le déguisement duquel se cachait la présidente de l'Association Charrey en Fête, Séverine Bernier !



Ils étaient une trentaine à frapper aux portes des maisons pour récolter friandises et gâteaux et jeter leurs confettis. Les aînés du village ont composé le jury, qui a élu les gagnants du plus beau costume, lors du goûter en salle d'Honneur de la Mairie : Chez les petits, c'est Arsène Notari costumé en lion qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix, sa cousine Elsa a remporté le 1<sup>er</sup> prix chez les moyens et Inès

Touchard a fini en tête chez les grands.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

### Circuler à vélo, roulez en toute sécurité

**La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent.**

Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

### **L'équipement**

**Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.**

Les équipements obligatoires :

- Deux freins, avant et arrière
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge
- Un avertisseur sonore
- Des catadioptres (dispositifs rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales
- Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante
- **Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers, depuis le 22 mars 2017(décret publié le 22/12/2016)**



## Affaires communales – Chronique du 19<sup>ème</sup> siècle...

**Année 1874**

### Séance du 15 Février :

- Foire de Ruffey-les-Beaune

Le Conseil donne un avis favorable à la demande de la Commune de Ruffey-les-Beaune, par laquelle elle sollicite que la foire fixée au 1<sup>er</sup> lundi d'octobre, soit transférée au 3<sup>ème</sup> lundi du mois de Juin, attendu que la foire de Laborde (Commune de Meursanges) qui se tient le 7 Octobre, enlève à celle de Ruffey toute l'importance qu'elle pourrait avoir.

### Enquête de satisfaction : Internet et téléphones portables

Certains utilisateurs Internet ou téléphone portable de la Commune de Charrey rencontrent des soucis de connexion ; la Municipalité a souhaité collecter vos avis et souhaits en vous distribuant un questionnaire, qu'il lui sera indispensable d'avoir en retour avant le 24 Avril, pour pouvoir intervenir auprès des opérateurs. Merci par avance.



### Nouvelle procédure pour demande de carte d'identité :

Depuis le 22 mars 2017, seules les Mairies équipées pour délivrer les passeports biométriques seront en mesure de traiter les demandes de délivrance ou de renouvellement des cartes d'identité (**la plus proche étant celle de Seurre, à l'annexe, 5 rue Bossuet, Tél : 03 80 21 15 92, les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12 h et les mercredis de 13h30 à 18h30**).



Les demandeurs peuvent remplir en ligne une pré-demande de CNI avant de se rendre au guichet, ce qui leur permet de gagner du temps sur place lors du dépôt des pièces justificatives et de la prise d'empreinte. Il leur suffit de créer un compte sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>) avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc...). L'usager devra ensuite se rendre dans l'une des Mairies équipées et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de Mairie de récupérer les informations enregistrées préalablement en ligne.

Pour ceux qui ne disposeraient pas d'Internet, Carine, la secrétaire de la Mairie de Charrey, se tient à leur disposition pour leur pré-inscription.

### La passion d'Eléonore : Les plantes à fleurs



Qui, à Charrey, ne connaît pas Eléonore, surnommée Léo ! Une passionnée de la vie et des fleurs : toujours souriante, toujours envie de partager de bons moments, le mercredi au tarot ou au scrabble, lors du carnaval des enfants où elle fait partie du jury, aux sorties de l'association Charrey en Fête, au repas des aînés où elle a esquissé quelques pas de danse avec Sylvain Doisneau, le Maire de la Commune !

Sa passion, en plus du tricot, ce sont les plantes qui, chez elle, fleurissent à merveille comme son célèbre et magnifique orchidée (dont les 80 fleurs avoisinent le nombre de printemps de Léo...) qui fait la « une » de la première page de ce bulletin et sa superbe azalée.

